

JEU CONCOURS TIRAGE AU SORT UA'FACTORY-UA

R glement 2019-2020

> ARTICLE 1 : ORGANISATION ET OBJET DU CONCOURS

L'Universit  d'Angers, 40 rue de Rennes - 49035 ANGERS, en partenariat avec l'UAEC, junior conseil de l'UA, organise un jeu concours tirage au sort de bons cadeaux FNAC de 40  dans le cadre du lancement de son programme entrepreneuriat  tudiant 2019-2020.

Il est organis  sous la responsabilit  du Pr sident de l'Universit  d'Angers, appel  par la suite l'organisateur du jeu concours.

Ce jeu concours tirage au sort s'adresse **  tous les  tudiants de l'Universit  d'Angers**. Le droit d'acc s au concours est gratuit.

Les objectifs de ce concours sont de :

- mettre en avant les actions d'UA'factory, mission entrepreneuriat de l'Universit  d'Angers et de ses principaux partenaires : le P pite, les entrep' et la junior conseil UAEC,
- mobiliser un maximum d' tudiants sur les trois  v nements de rentr e de l'entrepreneuriat  tudiant   l'Universit  d'Angers : mardi 24 sept. et jeudi 26 sept. 2019 de 12h30   14h et jeudi 26 sept. 2019 de 18h   19h30.

> ARTICLE 2 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour y participer, l' tudiant doit remplir une double condition :

- S'inscrire   l'un des  v nements "Je d couvre l'entrepreneuriat  tudiant   l'UA" sur Ip'Oline : Groupe UA'factory > Agenda (au plus tard 1h avant le d but de l' v nement), <https://ipoline.univ-angers.fr/agenda>
- Etre pr sent.e le jour J et signer la liste d' margement   l'entr e.

La liste d' margement sera  dit e 1h avant l' v nement sur la base de la liste des  tudiant.es qui se seront inscrits au pr alable sur Ip'oline, pour v rifier notamment que ce sont bien des  tudiant.es de l'UA.

Les  tudiant.es qui participeront   l' v nement sans s' tre inscrit.es sur Ip'oline ne pourront pas participer au tirage au sort.

Le nom des étudiants qui auront répondu aux deux conditions seront mélangés dans une urne avant tirage au sort à la fin de l'événement.

Les bons cadeaux ne sont pas cumulables : 1 seul bon cadeau peut être gagné par étudiant.e.

> **ARTICLE 3 : LES PRIX**

3 bons cadeaux FNAC d'une valeur de 40€ par rencontre seront tirés au sort et remis en direct aux heureux gagnants lors des 3 événements :

- mardi 24 sept. et jeudi 26 sept. 2019 de 12h30 à 14h au Suio-Ip, La Passerelle
- jeudi 26 sept. 2019 de 18h à 19h30 à We Forge

Soit 9 bons cadeaux au total.

Les bons cadeaux ne sont pas cumulables : 1 seul bon cadeau peut être gagné par étudiant.e.

> **ARTICLE 4 : DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est consultable sur le site : <http://www.univ-angers.fr/entrepreneuriat> ou disponible sur simple demande auprès d'UA'factory, mission entrepreneuriat de l'Université d'Angers : uafactory@listes.univ-angers.fr

> **ARTICLE 5 : INFORMATIONS NOMINATIVES ET DROIT D'ACCES**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations communiquées en s'adressant à :

Université d'Angers

40, rue de Rennes

BP 73532

49035 - ANGERS cedex 01

Contacts équipe de coordination et d'animation :

Comité organisateur UA'factory de l'UA

uafactory@listes.univ-angers.fr

Comité organisateur UAEC junior conseil de l'UA

contact@uaec.fr | communication@uaec.fr